
L'an deux mille vingt-trois

Le : 09 mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPSAC

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
sous la Présidence de Madame PARVERIE Maryse , Maire

Nombre de Conseillers

en exercice : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 04/03/2023

Présents : Mmes PARVERIE, CHADELAUD, DESMERY, MM. VAUDON, AUROUX, PAPAZIAN,
MAZEAUD, LAROUDIE, GUILLOU, CHALARD, SHEPHERD,

Absents : M. VIEBAN

Excusés : M. JUHEL, Mme LONGERAS

Secrétaire de séance : Mme DESMERY

2023-855 Instauration d'un forfait pour les futures demandes de subventions des voyages scolaires

Madame la Maire propose d'instaurer un forfait pour toutes les demandes de participation à venir concernant les voyages scolaires. Ainsi, il n'y aura pas de différence de montant attribué quel que soit le coût du voyage.

Après en avoir débattu l'assemblée municipale, **DÉCIDE** :

- **De voter** 25 % du montant du reste à charge par famille, à hauteur de 80 € maximum, arrondi à l'euro supérieur.
- **Dit** que cette subvention sera versée aux parents qui en feront la demande sur présentation de la facture acquittée du séjour et d'un RIB.

Ainsi dit et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
En Mairie le 13 mars 2023

Certifiée exécutoire le :
Reçue en S/Préfecture le :
Publié ou notifié le :

Mme la Maire,

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE ROCHECHOUART

LE 22 MARS 2023

